

21 MAI 2010

L'OPEN DE TENNIS DE NICE RÉDUIT ET NEUTRALISE SES ÉMISSIONS DE CARBONE

L'Open de Nice, qui a lieu du 16 au 22 mai 2010, s'engage dans une démarche environnementale ambitieuse, avec le soutien d'EDF. L'objectif des organisateurs du tournoi est de réduire les émissions de carbone de l'événement et de compenser le solde de ses émissions grâce à un plan d'actions triennal mobilisant l'ensemble des participants.

A l'occasion de la renaissance de son Tournoi ATP de tennis, la ville de Nice a souhaité s'engager dans une démarche innovante et marquer avec cet événement l'engagement concret de la ville en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. Un partenariat a été mis en place entre EDF et l'organisateur du Tournoi, pour conduire sur les trois prochaines années des actions concrètes de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à l'Open de Tennis.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la convention signée le 25 juillet 2009 entre Christian ESTROSI au nom de la ville de Nice et de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur et Cédric LEWANDOWSKI Directeur d'EDF Collectivités Territoriales, pour aller plus loin dans le développement durable.

La solution « événement bas carbone » proposée par EDF s'inscrit dans la durée et accompagnera l'Open de Nice pendant 3 ans. Elle s'effectue en 3 étapes :

Étape 1 : Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre en sensibilisant les exposants, visiteurs et autres parties prenantes à travers des actions concrètes : l'utilisation des transports en commun, le tri des déchets, la limitation des consommations d'énergie, de plastique et de papier sur les stands ... Ces actions sont mises en œuvre dès cette première édition de l'Open de Nice. Elles s'enrichiront progressivement durant les 3 années du partenariat.

Étape 2 : Réaliser l'empreinte carbone de l'Open de Tennis de Nice selon la méthodologie du Bilan Carbone® de l'ADEME¹, afin de fournir une photographie précise des émissions par poste. Ce premier bilan sera réalisé à l'issue de la première édition du Tournoi et des bilans sont reconduits chaque année.

Étape 3 : Compenser les émissions résiduelles de gaz à effet de serre par l'acquisition, de crédits carbone certifiés par l'ONU à hauteur des émissions restantes pour atteindre la neutralité carbone. Chaque crédit carbone atteste que l'émission d'une tonne de gaz à effet de serre a été évitée dans le monde grâce au financement d'un projet sobre en carbone.

Outre les bénéfices évidents sur le climat, cette initiative commune permettra de sensibiliser les participants, les exposants et l'ensemble des parties prenantes de l'Open de Tennis aux enjeux de maîtrise de l'énergie et de lutte contre le changement climatique.



Ces actions s'inscrivent dans le cadre du programme « Énergie Efficace » en PACA. Lancé par EDF, il a pour ambition, d'ici 2015, de réduire la croissance de la demande d'électricité, diversifier les sources de production énergétique et favoriser l'évolution des comportements individuels et collectifs.

¹ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie